



Val de Drôme
en Biovallée

DREAL Auvergne-Rhône-Alpes
Pôle Autorité Environnementale
69453 LYON Cedex 06

A Eurre, le 25 juillet 2019

Objet : Demande d'examen au cas par cas modification de droit commun n°1
du PLU de POET-CELARD (26)

Ref. : EO/JF

Affaire suivie par : Emilie OBRY

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous consulter pour avis en tant qu'Autorité environnementale conformément à l'article R.104-28 et suivants du code de l'urbanisme. Cette consultation porte sur le projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme de la commune de POET-CELARD afin de déterminer l'éligibilité à l'évaluation environnementale.

Le projet de modification consiste à :

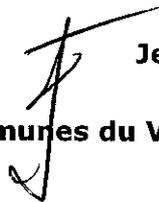
- Intégrer au règlement écrit, les dispositions permettant les extensions et annexes des habitations existantes en zone A (agricole) et N (naturelle) du PLU,
- Apporter des précisions réglementaires nécessaires à la bonne instruction des autorisations d'urbanisme,
- Corriger certaines incohérences entre articles du règlement.

Conformément à l'article R.104-30 du code de l'urbanisme, vous trouvez joint à ce courrier les éléments d'information sur le projet et son contexte, la fiche d'examen au cas par cas complétée et ses annexes correspondant à la notice de présentation du projet de modification de droit commun du Plan Local d'Urbanisme.

Selon les dispositions en vigueur, vous disposez de deux mois afin de me notifier votre décision. L'absence de réponse de votre part au terme de ce délai vaut obligation de réaliser une évaluation environnementale.

Le bureau d'études ayant travaillé sur le projet ainsi que moi-même sommes à votre disposition pour fournir tout renseignement complémentaire que vous jugerez utile.

Dans cette attente, je vous prie de croire, Monsieur le Président, en l'assurance de ma considération distinguée.


Jean SERRET,
Président
Communauté de communes du Val de Drôme

Communauté de communes du Val de Drôme en Biovallée

Écosite du Val de Drôme - 96, ronde des Alisiers - CS 331- 26400 Eurre

Tél. 04 75 25 43 82

ccvd@val-de-drome.com - www.valdedrome.com

